FFBRIDGE
Bridge Club
de Bourg
COMITÉ LYONNAIS

Ville de BOURG en BRESSE
www.bourgenbresse.fr

Compte rendu de la 78ème Assemblée Générale

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activités 2025 - 2026
2. Rapport Financier 2025 - 2026 et Rapport du contrôleur des comptes
3. Budget 2026 - 2027 et Cotisations 2026 - 2027 (part locale)
4. Perspectives 2026-2027
5. Questions diverses

1- Rapport moral et d'activité 2025-2026

➡ Bilans adhérents

En fin d'exercice 2025-26 : 126 adhérents de 48 à 99 ans contre 119, 108 et 109 les années précédentes
Dépassement des objectifs de croissance fixés par la FFB : +12%
Evolution favorable de la répartition adultes / seniors avec 70 femmes, 56 hommes,
11 primo adhésions
Age moyen stabilisé

➡ Les tournois de régularités en chiffres

Une participation aux tournois en léger retrait (-3%)
Mais un nombre de tournois stabilisé avec **171 tournois** organisés sur l'exercice
répartition : Lu (31%) – Me (29%) – Je (11%) – Ve (27%) – Sa (2%)
1994 paires ont donc participé à nos tournois
Une fréquence de jeu qui se tient : 71 adhérents étaient présents plus d'une fois par mois, dont 34 adhérents qui ont joué plus d'une fois par semaine

➡ La coupe des clubs

Pour rappel : 14 dates de tournois de régularités sont prédéfinies en début d'année.
A ces dates, dotation PE exceptionnelle : les points d'expert des tournois de régularité sont doublés.
Sur l'année et pour chaque série, 50% des paires qui font le meilleur cumul sur 5 scores sont qualifiées pour une finale nationale, en juin, en simultané, dans un site du comité.
Pour la finale nationale, outre PE et PP selon classement national, chaque paire participante reçoit un livret de donnes commentées.
Cette année, 7 paires ont été sélectionnées sur la base de leur 5 meilleurs scores
Pour 2026-27, 2è et 3ème mercredi de chaque mois à partir du 9 octobre

- **Le challenge simultané ARS**

Le principe : chaque 2ème lundi de chaque mois le tournoi de régularité s'est fait en simultané
Un classement est établi sur la base des 6 meilleures participations sur l'année, les premiers étant invités à disputer une finale à Charbonnières-les-Bains en juin
Le principe de ce simultané est reconduit pour 2026/27, toujours le 2ème lundi du mois
avec une ouverture à tous les clubs du comité qui le souhaitent,
Rdv le 12 octobre puis les 9 novembre,14 décembre,11 janvier, 8 février, 8 mars,12 avril,10 mai, 14 juin

- **Simultanés du Roy René**

Le cout reste à 5€ par joueur, le club offrant le surcoût.
Tous les premiers jeudis de chaque mois, dès le 1er octobre
Les tournois sont jouables toute l'année à partir de 6 paires inscrites

- **Compétitions 2025-2026**

38 joueurs de Bourg, engagés sur au moins un tournois officiel (fédéral ou comité), ont constitué 61 équipes inscrites sur globalement 20 compétitions
De bons résultats avec >30 équipes en finales de comités, 10 équipes en finales de ligues, 7 équipes en finales nationales

- **Compétitions 2025-2026**

Experts, 12 équipes inscrites : 2 ligues : équipes Perriol (M2) Boutet (O4) et 2 finales nationales : équipe Garcia en SO2
Performance, 26 équipes inscrites : 4 ligues : Equipe Huillery (SO4, M2) Legrix (SM4), Valignat (O2) et 1 finale nationale : équipe Huillery (SO2)
Challenges, 7 équipes inscrites, Toutes au stade comité
Espérance, 2 équipes inscrites : 1 finale nationale : équipe Bertrand (E2)
En interclub, 7 équipes inscrites, 3 ligues : équipe Garcia D1, équipe Duchène D2, équipe Huillery D3
Trophée de France : 1 ligue : équipe legrix
Coupe des clubs : 9 équipes en finale nationale

- **Formation – Ecole de bridge**

Renouvellement de la labellisation du club en tant que club formateur / Université du Bridge.
63 élèves répartis sur 5 niveaux en 2025-2026

- 31 en BF1/BF2/BF3
- 17 en perfectionnement
- 15 en compétition

Un taux de renouvellement de **83%** en 1ère année.
6 classes ouvertes ou reconduites en 2026

- Compétition : Eric VILLEDIEU
- Perfectionnement 1 & 2 : J-Luc HUILLERY
- BF3 : Pierre AGNES
- BF2 : Jean-Marie RIGAL
- BF1 : à définir

Et toujours les vendredis « révisions » par Claude
Tous les contenus et autres informations sont sur le site internet

- **Convivialité**

  Les manifestations de convivialité sont bien ancrées et se poursuivent
  - Repas AG
  - Repas trimestriels
  - Galette des rois
  - Apéros du vendredi
  - Stages en groupe

- **Ambitions 2026-2027 : le club de Bourg reste dynamique**

La fédération française de bridge se mobilise pour recruter de nouveaux joueurs,
le Club de Bourg accompagne ce mouvement et poursuit son développement
grâce à son école de bridge et son environnement attractif
Nous allons poursuivre nos actions de développement en Communiquant + pour attirer, recruter, former les bridgeurs de demain tout en réussissant l'intégration des joueurs en cours d'apprentissage

- **2026-2027 - Communication**

Le plan de communication est toujours ambitieux pour cette nouvelle année : PUB MAGVILLE, PUB PROGRES, PORTES OUVERTES : un grand merci à tous ceux qui ont pu participer bénévolement aux 5 portes ouvertes de septembre et au forum des associations de Bourg en Bresse du 12 septembre, square Louis Parant
Ces manifestations ont permis un résultat très correct avec plus de 25 contacts complétés par ceux de la campagne nationale de rentrée initiée par la FFB

- **2026-2027 – accompagnement des joueurs en cours de formation afin de favoriser et faciliter leur intégration**

CFEB (janvier et mai), SDE (3e jeudi), Tournois d'accession (2ème jeudi de chaque mois) : Ces tournois sont adaptés et dotés d'un livret explicatif des donnes jouées
Encourager et promouvoir la participation aux compétitions fédérales « espérance »
Et surtout, accompagner la volonté FFB d'accélérer le processus de formation et de faire jouer les tournois de régularité en club dès la seconde année :

Accueil et tolérance sont attendus de tous les joueurs plus aguerris

2- Rapport financier exercice 2025-2026

- Point financier 2025 – 2026 ..

Une année encore assez positive avec un nombre d'adhérents stabilisé, à la hausse : 126 au lieu de 114 (non compris 5 sympathisants !), des tournois de régularité assez fortement fréquentés, un Roi René mensualisé mais un challenge qui a disparu
Un « investissement » dans la convivialité conséquent et un exercice en léger bénéfice : +2 042 € dont 878 € d'intérêts

		(2024-2025)
Des charges peu allégées et incompressibles :	**24 844 €**	*(24 471€)*
Un local qui représente 39 % de nos dépenses	9 482 €	*(10 160)*
Du fonctionnement bridge, en hausse lié à nos activités (licences, tournois, ..)	12 242 €	*(10 787)*
Des dépenses de convivialité maintenues	2 000 €	*(1 387)*
Des fournitures et des achats matériels très réduits	39 €	*(144)*
Des recettes en légère hausse:	**26 886€**	***(25 158€)***
Produits des licences	9 778 €	*(8 129)*
Vente des carnets de ticket (377 u) et droits d'entrée	15 442 €	*(15 136)*
Produits du bar	155 €	*(105)*
Divers produits et ventes aux adhérents et autres	1 511 €	*(1 787)*
Dons et autres	0 €	*(0)*
Subvention exceptionnelle, de la ville de Bourg ou d'Etat	0 €	*(0)*

- Un **léger bénéfice, hors intérêts,** (1 164,41€), essentiellement dû à la fréquentation des tournois de régularité et à l'augmentation du nombre des licenciés
- Des réserves relativement stables avec Au 30 juin 2025 : 34 589 € + Résultat exercice 2 042,67€ = au 30 juin 2026 : **36 632 €**
- Une trésorerie saine, au 30 juin 2026, auprès du Crédit Mutuel:

  Compte courant : 646,25 € *(695,94)*
  Compte livret : 41 732,67€ *(40 404,41)*
  Produits constatés d'avance 2 352,20 € (+33 tickets, à ajouter aux 586 antérieurs)

- Exercice 2025-2026 :
  Commentaires du vérificateur aux comptes **Martine DUCLOS**
  Vérification des comptes réalisée le 17 septembre 2026,
  Consultation des documents comptables, pièces justificatives et relevés bancaires,

  « Parfaite tenue des comptes avec clarté et exactitude »

3- Cotisations et Budget prévisionnel exercice 2026-2027

Des mois de juillet et août 2026 classiques, assez faibles (canicule): 34 carnets vendus (62 l'an passé !)
Des charges FFB fortes après la sensible hausse 25/26 :
Le coût de la licence individuelle FFB reste à 30 €, hors cotisations du club et celle du Comité du Lyonnais à 20 €,
La cotisation annuelle FFB est passée de 57,50 € à 285 €, celle du Comité restant fixée à 1€ par licenciés,
Les droits de table pour les tournois de régularité versés à FFB sont passées à 1,40 € par paire, non compris ceux du comité (0,80 € par paire)

- **Mais le club fonctionne…**

Il convient qu'il puisse, d'ici juin 2027, vendre 3 700 tickets pour les tournois de régularité
Le prix de la licence Club reste sensiblement réduit pour un coût individuel global de licence de 82€

- **Les propositions du bureau :**

Modifier la tarification immédiatement en ramenant le prix du **carnet de 10 tickets à 35 €** pour les adhérents
Faire un point sur les adhésions et la fréquentation des tournois au 30 10 2026
Fixer les cotisations annuelles au plus juste, soit 82 € (dont 30 € pour FFB et 20€ pour le Comité), la part du club baissant à 32 € (28,50€ résiduel soit une participation adhérente à la vie du club de 0,5€ par semaine)

- **Un budget prévisionnel simple :**

Seule hypothèse envisagée : 120 licenciés et 3 700 tickets : recettes attendues de 25 000 € et charges évaluées à 25 000 €
Nécessité de revoir ces hypothèses en décembre 2026, ou plus tard comme les autres années !!

PLACE AU VOTE

- Rapport moral et d'activité : quitus au président
- Bilan financier, budget prévisionnel et tarifs : quitus au trésorier

Ces deux résolutions sont adoptées à l'unanimité des présents.

4- PERSPECTIVES D'EVOLUTION 2026 - 2027

PROJET D'EVOLUTION

Projet d'évolution de l'organisation du bridge à Bourg-en-Bresse

D'un BCB sous forme d'association indépendante

vers

une section Bridge de la Jeunesse Laïque

Pourquoi faire évoluer le BCB ?

- Préserver la continuité de la pratique du bridge dans les bonnes conditions actuelles : conditions matérielles, logistiques et financières
- Transformer un loyer indexé sur l'inflation en loyer proportionnel au nombre de bridgeurs
- Inscrire le bridge dans une structure omnisports plus large
- Accéder à toutes les infrastructures de la jeunesse Laïque
  (wifi, salle de réunion connectée et équipée, extension de local
- Assurer durablement une capacité de soutien au développement du bridge

Aujourd'hui → demain

AUJOURD'HUI : Bridge Club de Bourg-en-Bresse (association indépendante)
DEMAIN : Section Bridge de la JL Bourg
L'objectif : même activité, même communauté de joueurs, nouvelle organisation juridique
L'adhésion à JL Bourg se fera conformément aux statuts et règlements de JL Bourg et de la FFB et elle entraine la dissolution du BCB et la dévolution de ses actifs à la section bridge de la JL Bourg

Les actifs actuellement détenus par le BCB

Liquidités : 42 000 €
Matériels : 1 équipement informatique dont machine Dealer 4, 12 tables de bridge équipées en matériels de jeu, 60 chaises. Le matériel est d'occasion, entièrement amorti comptablement pour une Valeur nette comptable égale à 0 €

Une nouvelle association : 3BD

L'association 3BD « Bridge Bourg en Bresse Développement » a été créée le 15 août 2026

Son Rôle statutaire :

- Soutenir et développer la pratique du bridge
- Rechercher des sponsors, mécènes et partenaires
- Contribuer à des actions de développement, d'initiation, de formation et de communication
- Préserver une capacité financière et matérielle dédiée au développement du bridge
- Soutenir financièrement le club ou section de bridge de Bourg dans tous ses développements futurs

Les trois acteurs du projet

- **3BD :** association indépendante destinée à soutenir et développer la pratique du bridge. Cette association a la même administration que le BCB car le CA du BCB (puis de la section bridge) est « membre de droit exclusif » de la 3BD et une obligation statutaire, en cas de dissolution future de la 3BD, de reverser le boni de liquidation au club de bourg (ou section bridge**)**

- **BCB** : organise la transition et prend les décisions soumises à l'AG / AGE

- **JL Bourg** : accueille la future section Bridge, sous réserve de sa validation formelle en décembre 2026

Le calendrier proposé :

- **3 octobre 2026** : AG du BCB, Vote de résolutions liées au projet, Validation de la 3BD et du transfert de ressources, Candidature auprès de la JL

- **Décembre 2026** : AG de JL Bourg, Validation formelle de la création d'une section Bridge

- **1er Semestre 2027** : AGE du BCB pour mise en œuvre des derniers transferts et dissolution du BCB

Après de nombreux échanges sur le sujet, les résolutions suivantes sont soumises au vote :

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Accord de principe sur la réorganisation de l'activité bridge

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'évolution de l'organisation de la pratique du bridge à Bourg-en-Bresse, approuve le principe du transfert de l'activité de bridge actuellement exercée par le Bridge Club de Bourg-en-Bresse vers une future section Bridge de la Jeunesse Laïque de Bourg-en-Bresse (JL Bourg).

L'Assemblée prend acte de l'accord de principe actuellement intervenu avec la JL Bourg, sous réserve de la validation formelle de ses instances compétentes lors de son Assemblée Générale prévue en décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

DEUXIEME RÉSOLUTION : transfert de ressources au 3BD

L'assemblée accepte le principe d'affecter des ressources conséquentes à l'association 3BD Bridge Bourg-en-Bresse Développement afin de lui permettre de poursuivre sa mission de développement du Bridge.

Ce transfert est réalisé afin de permettre à la 3BD de disposer des moyens nécessaires à la poursuite d'actions conformes à son objet associatif, notamment en matière de développement, de promotion, de formation, d'initiation, de communication et de soutien à la pratique du bridge.
Le transfert est effectué sans contrepartie au profit des membres ou dirigeants du BCB. :

- Les ressources matérielles transférées sont du matériel d'occasion entièrement amorti comptablement
- L'utilisation des fonds transférés demeurera conforme à l'objet statutaire de la 3BD.

Le Président et le Trésorier sont mandatés pour procéder à cette opération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

TROISIEME RÉSOLUTION : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Président pour accomplir les formalités nécessaires à l'exécution des décisions adoptées, notamment auprès de la Jeunesse Laïque, du Comité Régional de Bridge, de la Fédération Française de Bridge et des administrations concernées.

Les formalités de dissolution de l'actuel BCB feront l'objet d'une assemblée générale extraordinaire qui se réunira en 2027 après acceptation officielle de la JL.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

5- QUESTIONS DIVERSES

Possibilité de réintroduire des phases de jeux en soirée :
Le CA n'émet aucune objection, mais fait remarquer que 2 conditions sont nécessaires et non remplies aujourd'hui :

- Avoir des joueurs en nombre suffisant (minimum 3 tables complètes)
- Avoir un bénévole organisateur de tournoi pour assurer l'arbitrage et l'accès aux locaux

Le président rappelle que le club assurera le financement de tous les stages de formations initiés par le comité et permettant la montée en compétence des adhérents bénévoles motivés, pour l'acquisition du statut d'organisateur de tournois, d'arbitre, ou de formateur (monitorat).

Possibilité de remettre un joueur volant :
Cette possibilité est rejetée au motif que :

- Le nouveau site FFB permet facilement de s'inscrire à un tournoi en joueur isolé et à tout un chacun de visualiser tout aussi facilement les joueurs solitaires
- Le groupe WhatsApp accessible à tous les adhérents, permet de rechercher activement un partenaire

Possibilité de faire une formation en soirée sur l'utilisation des outils informatiques
Oui, avec plaisir dès lors que quelques personnes le demandent : s'adresser au président

Intervention de Patrick Gribe, Président du Comité du Lyonnais

L'engagement personnel et bénévole de chacun d'entre nous reste nécessaire pour assurer l'avenir du club

La 78ème assemblée générale est close à 11h50

Le président Jean-Marc LEGRIX

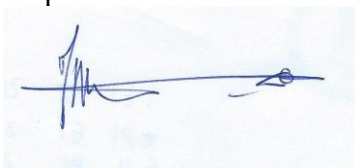

Le secrétaire Claude Perriol

